

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Haute - Vienne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN LIGOURE

Nombres de membres :

Afférents au conseil	En exercice	Présents	Procurations
15	15	10	2

Séance ordinaire du 10 avril 2021

Date de la convocation :
6 avril 2021

L'an deux mille vingt et un et le dix avril à neuf heures trente le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier MARCELLAUD

Date d'affichage :
6 avril 2021

Présents : Mesdames CHEYRONNAUD et DELL'ISOLA
Messieurs MARCELLAUD, FENET, DE JESUS, LEBRAUD, FAUCHER, COIFFE,
VIGNAUD et REYROLLE
Procurations : de B. THORREE à D. MARCELLAUD et de G. DECONCHAT à N. DE JESUS

Objet de la délibération :

Devenir de la brigade de Gendarmerie de proximité de Pierre-Buffière

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un projet de construction de nouveaux bâtiments répondant aux normes en vigueur pour l'accueil du public ainsi que des appartements sont envisagés pour la brigade de proximité de Gendarmerie de Pierre-Buffière.

Il indique que la nouvelle implantation doit demeurer proche des bretelles d'accès de l'autoroute A20 et du Centre de Secours, ceci dans le but d'intervenir le plus rapidement possible dans toutes les communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, considérant :

- que la proposition de la commune de Pierre-Buffière de fournir un terrain à proximité des bretelles d'accès à l'A20, facilite le fonctionnement du service,
- qu'il est indispensable que demeure une gendarmerie sur la commune de l'ancien chef-lieu de canton
- que le secours à personnes est facilité par ce positionnement central par rapport à l'ensemble de la couverture géographique de la COB de Solignac
- qu'il est indispensable d'avoir une unité de Gendarmerie implantée à proximité de deux réseaux bancaires, de la Poste et de la Maison de retraite

se prononce pour que la Brigade de Gendarmerie de proximité de Pierre-Buffière demeure implantée dans l'ancien chef-lieu de canton.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme en mairie le 20 avril 2021.

Le Maire,
Didier MARCELLAUD

